

16 octobre 2008

**Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)**

|  |
|--|
| <p style="text-align: center;"><b>AUDIKA</b><br/><br/>(Euronext Paris)</p> |
|--|

Par courrier du 16 octobre 2008, la société FIL Limited (1) (P.O. Box HM 670, Hamilton HMCX, Bermudes) a déclaré avoir franchi en baisse, le 14 octobre 2008, par suite d'une cession d'actions AUDIKA, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société AUDIKA et détenir 428 998 actions AUDIKA représentant autant de droits de vote, soit 4,54% du capital et des droits de vote de cette société (2).

---

(1) FIL Limited est une société holding d'un groupe indépendant de sociétés de gestion de portefeuille communément dénommé Fidelity International (cf. communiqué du 24 avril 2008).

(2) Sur la base d'un capital composé de 9 450 000 actions représentant 9 450 958 droits de vote, en application du 2<sup>ème</sup> alinéa de l'article 223-11 du règlement général.